



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 26 de l'ordre du jour

Promotion de la femme **Advancement of Women**

New York, le 10 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Les droits des femmes et l'égalité des genres demeurent au cœur des priorités de la Suisse. La Suisse est en effet particulièrement préoccupée par la remise en question des acquis en matière d'égalité des genres, le rétrécissement de l'espace civique et le recul démocratique.

Ces tendances fragilisent notamment le travail des défenseuses des droits de l'homme, qui sont trop souvent confrontées à des menaces ou violences liées au genre. La Suisse appelle à leur protection et s'engage à accroître leur visibilité et leur reconnaissance, y compris au niveau multilatéral. La défense des droits des femmes et l'élargissement de l'espace civique sont intrinsèquement liés, montrant l'interdépendance entre la démocratie et la participation pleine et égale des femmes dans la vie civique, politique et économique.

Face aux défis croissants, la Suisse réaffirme son attachement à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), pierre angulaire du cadre international des droits des femmes. Rappelons-le : la violence sexuelle et basée sur le genre constitue une forme de discrimination relevant des obligations juridiquement contraignantes des États parties. Elle partage ainsi l'analyse du Comité selon laquelle un nouveau protocole facultatif sur la violence risquerait de créer un processus parallèle affaiblissant la pleine responsabilité prévue par la Convention.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

La Suisse réitère la pertinence aujourd'hui de l'engagement collectif pris à Pékin il y a 30 ans, et appelle tous les États à renouveler leur détermination pour faire des droits des femmes et des filles une réalité universelle.

Je vous remercie.

Traduction non officielle

Mr. President,

Women's rights and gender equality remain at the heart of Switzerland's priorities. Switzerland is particularly concerned about the rollback of gender equality norms, the shrinking of civic space, and democratic backsliding.

These trends weaken the work of women human rights defenders, who too often face gender-based threats or violence. Switzerland calls for their protection and is committed to increasing their visibility and recognition, including at the multilateral level. The defense of women's rights and the expansion of civic space are intrinsically linked, demonstrating the interdependence between democracy and the full and equal participation of women in civic, political, and economic life.

In the face of growing challenges, Switzerland reaffirms its commitment to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW), the cornerstone of the international framework for women's rights. It should be remembered that sexual and gender-based violence constitutes a form of discrimination that falls within the legally binding obligations of States Parties. Switzerland therefore shares the Committee's analysis that a new optional protocol on violence could create a parallel process that would weaken the full accountability stipulated by the Convention.

Switzerland reiterates the relevance today of the collective commitment made in Beijing 30 years ago and calls on all States to renew their determination to make the rights of women and girls a universal reality.

Thank you.